

## Communiqué n° 25

Selon la séance plénière du Conseil de la HEP du 17 juin 2015.

## Information du Conseil

- Dernière séance de la législature 2012-2015, remerciements :
  - o aux étudiants qui ont un mandat d'une année.
  - o particuliers à Geneviève Nanchen qui a annoncé son départ du Bureau, du Conseil et de la commission Financière.
  - o à tous les membres du Conseil pour leur participation à cette législature.

## Information du Comité de Direction

- Info express <a href="http://www.hepl.ch/cms/accueil/mission-et-organisation/organisation/direction/comite-de-direction/info-express.html">http://www.hepl.ch/cms/accueil/mission-et-organisation/organisation/direction/comite-de-direction/info-express.html</a> qui va être diffusée: un certain nombre de modifications de la structure de la HEP en lien avec les démarches d'accréditation vont avoir lieu au plus tard en 2022.
- Le Comité de Direction a décidé de mettre en place un centre d'assurance qualité au sein de la HEP. Ce centre prendra appui sur 4 outils de soutien : à l'enseignement, à la recherche et aux relations internationales, un dérivé de l'UREPF qui sera un centre de soutien à la formation pratique en établissements et un centre de soutien à l'e-learning.
- Un plan d'action pour promouvoir et renforcer la formation pratique par alternance prendra effet en 2016-2017. Pour se faire, huit mandats vont être émis par la Direction de la formation sur différentes thématiques : 1. Travail autour des échelles descriptives dans le but d'améliorer la possibilité, pour les différentes personnes appelées à suivre un étudiant, d'évaluer ses prestations. 2. Module d'intégration : il y a un besoin d'évolution. 3. Suivi du stage : modalités d'observation des pratiques de l'enseignant en formation. 4. Domaine du contrat praticien-formateur. 5. Recherche et développement : le but est de mieux coordonner les recherches de la formation pratique. 6. E-learning : cette possibilité devrait être plus exploitée dans le domaine de la formation pratique. 7. Formation praticien-formateur et formation du corps enseignant de la HEP : qualité de la formation pratique. 8. Communication au vue de valoriser les travaux réalisés et ce qui se passe à la HEP.

Lausanne, le 2 juillet 2015 - ADF/pb